Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20261027-68_2026MAC-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 26 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 octobre 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 20 octobre 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame Sylvie MANZONI.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, Jean-Baptiste GIRAUDEAU, M. Ugo CHEVALIER M Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, Mme Sterenn TROADEC, M. David DU PASQUIER

Absents excusés :
Absent non représenté :
Procuration :

Secrétaire de séance : Mme Séverine GELIN

Délibération n°65 - 2026 : Acceptation du fond de concours MAC Monts d'Arrée Communauté

Afin de financer une partie des opérations d'investissements, le maire souhaite solliciter le fond de concours de Monts d'Arrée communauté.

Les dépenses éligibles au fond de concours se sont élevées à un montant de 1020.00€ TTC soit 850€ HT dont 425.00 € ont été sollicitées pour le fond de concours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTE le versement du fond de concours de Mont d'Arrée communauté pour un montant de 425 €

- Décide d'accepter le fond de concours

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

Madame Le Maire
Sylvie MANZONI

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN – 1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone : 02 98 99 01 14
Courriel : accueil@berrien.fr